

P rojet P édagogique

Accueil de Loisirs « La Maison des Enfants »



**Mercredis et vacances
scolaires
2017-2018**

Contact : maisondesenfants@orange.fr

Téléphone : 02 98 67 76 45 / 06 37 14 91 99

I. LE CONTEXTE

La commune de Plouigneau comprend 4849 habitants dont 20.5% ont moins de 14 ans. Elle dispose de 4 écoles qui accueillent au total 497 enfants (3 publiques, 1 privée), un IME pour les enfants en difficultés et d'un Lycée d'Enseignement Professionnel (*source INSEE 2011*).

Plouigneau est une commune dynamique. Elle propose de multiples services pour son enfance et sa jeunesse :

- des activités sportives (27 associations sportives)
- un lieu pour les jeunes « le Relais Des Jeunes »
- un Accueil de Loisirs Sans Hébergement «ALSH la Maison Des Enfants »
- un accueil périscolaire matin et soir (dans les 3 écoles publiques)
- une halte-garderie « les Oursons »
- des temps d'éveil organisés par le Relais Parents Assistantes Maternelles « RPAM »
- une médiathèque
- des camps l'été pour différentes tranches d'âges
- un City-stade, une aire de jeux, des terrains de foot, un skate-park, un terrain de BMX.
- un espace aquatique
- des salles de sport
- un écomusée

La politique en matière d'enfance consiste à créer toutes les conditions pour mettre l'enfant en situation de réussite. La commune précise dans son projet éducatif que les meilleures chances d'épanouissement de l'enfant résident dans une conception globale de l'éducation. Une coopération étroite entre tous les partenaires cités précédemment favorise son devenir.

Ce projet pédagogique, construit avec l'équipe, est un outil technique sur lequel les animateurs doivent s'appuyer pour établir leur projet d'animation et choisir leurs activités.

II. FONCTIONNEMENT

L'ALSH, organisé par la commune, est situé en plein cœur de ville. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans au sein de « La Maison Des Enfants ». Pour les vacances d'été, notre habilitation prévoit une capacité d'accueil de 80 enfants dont 32 enfants de moins de 6 ans. Pour les mercredis et les petites vacances scolaires, nous pouvons accueillir jusqu'à 60 enfants dont 24 enfants de moins de 6 ans.

➤ **Horaires d'ouverture**

La commune ayant fait le choix de revenir à la semaine à 4 jours, l'ALSH est ouvert les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires. Il accueille les enfants à la journée ou à la demi-journée pour les mercredis seulement :

	Ouverture du centre	Accueil échelonnée	Départ échelonnée	Fermeture du centre
Mercredis	7h30	Entre 7h30 et 9h30	à partir de 17h	19h
Vacances	7h30	Entre 7h30 et 9h30	à partir de 17h	18h30

➤ **Tarifs et mode de paiement**

Les tarifs sont fonctions du quotient familial pour les personnes résidant à Plouigneau (accessible via le numéro d'allocataire de l'enfant) :

Quotient Familial (QF)	Mercredi Repas compris*		Vacances (la journée/enfant) Repas compris*
	Par enfant/jour	Par enfant/ demi-journée	Par enfant/jour
< 400 €	3,24	3,24	3,24
400 à 650 €	4,88	3,39	6,48
651 à 799 €	6,48	4,23	9,74
800 à 999 €	8,12	5,7	11,91
1000 à 1199 €	9,75	6,84	14,08
≥1200 € et QF non calculé	11,91	8,32	16,25
Extérieur	14,09	9,86	18,41

* Prix du repas : 2,65 € et 3,04 € pour les extérieurs

La facturation est effectuée au mois. La commune accepte les règlements par : chèques bancaires, prélèvements automatiques, chèques vacances, chèques CESU et espèce.

➤ **Equipe d'encadrement**

- L'équipe est composée d' :
- une directrice
 - animateurs (trices) BAFA ou autre diplômes équivalents
 - animateurs (trices) stagiaires BAFA ou autres diplômes équivalents

La composition de l'équipe évolue en fonction du nombre d'enfants accueillis afin de respecter les taux d'encadrement qui est de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans en temps d'activité extrascolaire.

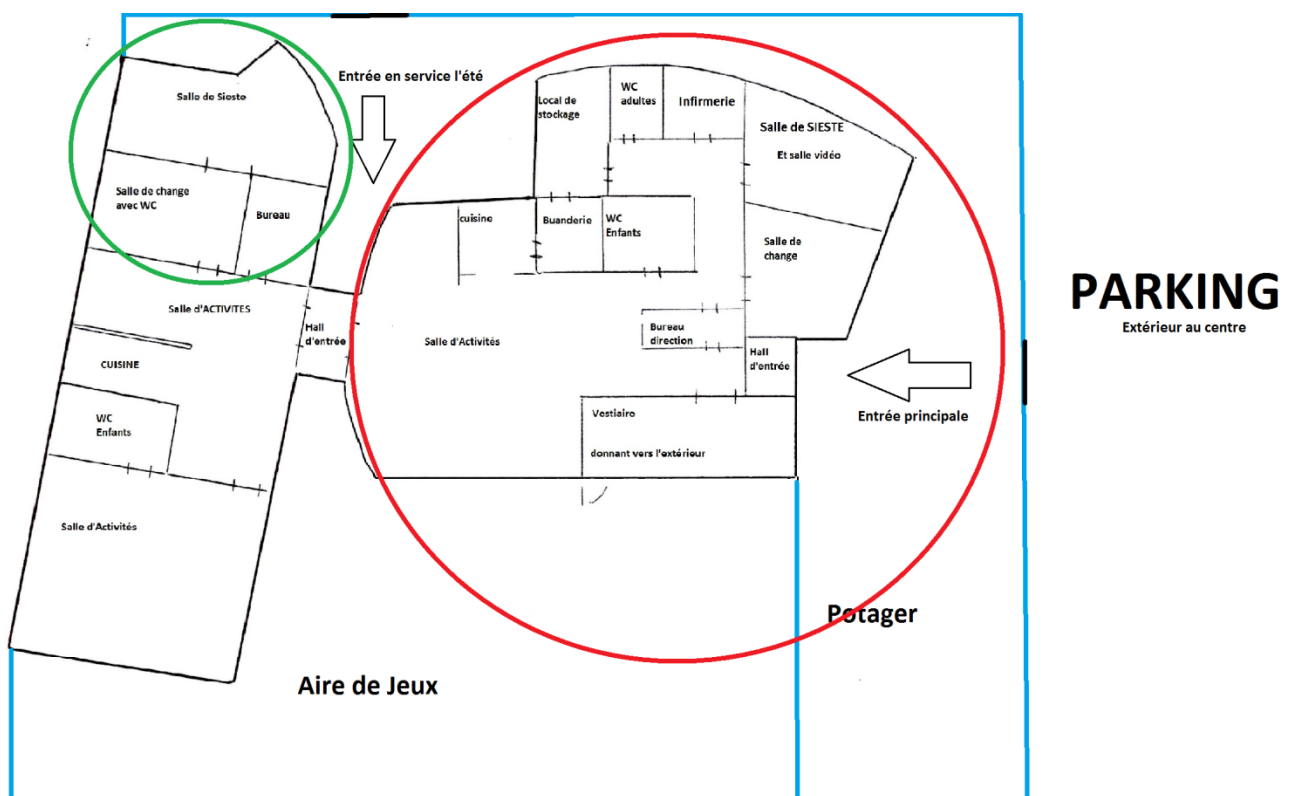
La directrice est présente au bureau pour les inscriptions et les demandes d'information les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 ainsi que les mercredis de 7h30 à 19h en temps scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires.

➤ **Locaux**

Le nombre d'enfants accueillis varie entre 30 à 48 les mercredis et 25 à 70 sur les vacances scolaires. L'occupation des locaux est différente selon les effectifs et la période concernée (mercredis ou vacances). Voici un plan de « la Maison des Enfants » et le détail des occupations :

Mercredi et petites vacances : ZONE ROUGE + ZONE VERTE

Grandes vacances : la TOTALITE du bâtiment



La commune met également à disposition les équipements sportifs, les salles de sport et la salle des fêtes. Les repas sont pris à la cantine de Lannelvoëz.

➤ **Les « mini-camps »**

La maison des enfants propose des « mini-camps » à thème pendant les vacances d'été. Ils sont organisés par tranches d'âges et de 4 nuitées maximum. Les programmes, tarifs et modalités d'inscription de chaque « mini-camps » sont disponibles à partir du mois d'avril pour l'été à venir.

III. UNE JOURNEE TYPE a la maison des enfants

7h30 - 9h30 : accueil échelonné

Les enfants profitent des pôles permanents d'activités mis en place.

9h30/45 : rangement et présentation de l'activité du matin

10h : début des activités

11h30 : rangement des activités et départ pour la cantine de Lannelvoëz

11h50 : arrivée à la cantine de Lannelvoëz

11h55 : passage aux toilettes et lavage des mains

12h00 : repas

Le repas est un moment convivial et d'échange. Le personnel de cantine et animateurs sont répartis sur les différentes tables et mangent avec les enfants favorisant ainsi l'échange.

13h00 : fin du repas et temps libre en extérieur

Les enfants sont en extérieur sous la surveillance d'une partie de l'équipe d'animation. Le reste de l'équipe fait une réunion permettant d'échanger sur divers points. Ce temps d'échange en l'absence d'enfants est très important pour l'équipe.

13h30 : départ à pieds pour la maison des enfants située à 800 mètres

13h45 : arrivée à la maison des enfants

- Les plus petits se préparent doucement pour la sieste. Ils se déshabillent seuls. Un système d'étiquettes nominatives avec images leur permet d'être plus autonomes.

- Selon la météo et leurs envies, les grands profitent de l'air de jeu extérieur ou s'installent en intérieur. Des pôles d'activités sont à leur disposition.

14h15 : début de l'activité pour les grands

Une ou plusieurs activités leur sont proposées

16h00 : début du réveil échelonné pour les petits et fin de l'activité pour les grands

Les petits s'habillent seuls sous la bienveillance d'un adulte. Les grands rangent la zone d'activité.

16h15 : rangement et préparation des tables pour le goûter

16h30 : goûter et échange

Ce temps permet de faire un bilan de la journée, de proposer des idées pour le centre.

17h00 : temps libre et départ échelonné des enfants

Si la météo le permet, les enfants jouent en extérieur sous la surveillance d'un animateur. Ils peuvent rentrer faire des activités simples en autonomie. Une vidéo leur est ponctuellement proposée. Elle est adaptée à l'âge des enfants.

18h30 ou 19h : fermeture du centre.

IV. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le projet éducatif de la commune s'oriente autour de 2 intentions éducatives :

1- Préparer l'enfant à être un citoyen actif, responsable et conscient

2- Respecter, favoriser la construction et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant

Intentions Educatives	Objectifs Pédagogiques	Moyens mis en œuvre
1. Préparer l'enfant à être un citoyen actif, responsable et conscient	Rendre l'enfant acteur dans la vie du centre	<p><u>-Boîte à idées</u> : inviter les enfants à proposer des activités ou faire part de leurs idées au groupe à travers une boîte à idées par la prise d'initiative et le penser par soi-même. Il peut le faire de façon anonyme.</p> <p><u>- Règles de vie</u> : établir ensemble (enfant + équipe) des règles de vie (imaginées pour les petits). Les règles non négociables sont expliquées aux enfants afin qu'ils les comprennent et les acceptent plus facilement.</p> <p><u>-Tâches quotidiennes</u> : impliquer les enfants dans les tâches de la vie quotidienne : rangement, ménage, préparation du goûter (activité cuisine).</p>
	Promouvoir le respect des uns envers les autres	<p><u>-Vie quotidienne</u>: respect des adultes et des autres enfants, accepter les différences (mal/bien)</p> <p><u>- Ressources sur la commune</u> : amener les enfants à utiliser les ressources présentes sur la commune (piscine, bibliothèque, mairie, poste, commerces)</p> <p><u>- Rencontre intergénérationnelles</u> : organiser des moments d'échanges avec des personnes natives de Plouigneau qui pourront raconter des anecdotes (travail possible en partenariat avec l'EPHAD)</p>
	Favoriser l'autonomie de l'enfant	<p><u>-repères visuels pour les 3-4 ans</u> : chaque enfant dispose de 3 étiquettes avec son nom et un dessin qui lui est associé. une étiquette est disposée au-dessus de son porte manteau, une sur sa boîte de rangement des vêtements avant la sieste et la dernière sur son lit. Ce système l'invite à être autonome au moment du départ pour la sieste ou lorsqu'il prend son manteau.</p> <p><u>- mezzanine</u> : un coin jeux de construction « calme » est situé dans une mezzanine. Il permet aux enfants de 6 ans et + de se sentir davantage isolés. Ils sont responsables du rangement et du respect des règles établies dans cette zone (calme).</p> <p><u>- adaptation des locaux</u> :</p> <p>Le système de rangement du centre favorise l'autonomie des enfants : meubles bas, jeux de société et matériel de coloriage accessibles.</p>

intentions Educatives	Objectifs Pédagogiques	Moyens mis en œuvre
2. Respecter, favoriser la construction et l'épanouissement de la personnalité de l'enfant	Respecter le rythme biologique de l'enfant	<p>- <u>Accueil du matin</u> : les enfants sont réveillés depuis peu. L'animateur est calme et les accueille avec douceur. Une légère collation leur est proposée dans la matinée.</p> <p>- <u>Repos, temps calmes</u> : après le repas, temps calme pour les plus grands et sieste pour les 3-4 ans et les plus grands le souhaitant.</p> <p>- <u>Création de 3 à 4 groupes</u> : 3 tranches d'âges : 3-4 ans, 5-6 ans et 7-11 ans (7-8 et 9-11 l'été) modulable selon les effectifs. Les activités proposées sont adaptées aux tranches d'âges.</p> <p>- <u>Participation des enfants</u> : l'animateur propose et encourage sans jamais imposer l'activité.</p>
	Favoriser le développement de l'enfant	<p>- <u>Choix des activités</u> : proposer et promouvoir des activités culturelles, artistiques et sportives permettant à l'enfant de développer sa créativité, sa motricité, son imaginaire, son ouverture d'esprit et sa curiosité.</p> <p>- <u>formation du personnel</u> : former l'équipe d'animation à de nouvelles pratiques, de nouveaux savoir-faire.</p> <p>- <u>Intervenants extérieurs</u> : organiser des stages encadrés par des intervenants spécialisés dans un domaine méconnu par l'équipe permanente.</p> <p>- <u>Pôles d'activités</u> : organiser régulièrement des pôles d'activités pour susciter l'envie et éveiller la curiosité. Les enfants évoluent sur les pôles librement.</p> <p>- <u>Sorties découvertes</u> : sortir du centre et aller à la découverte d'autres lieux, d'autres savoir-faire.</p> <p>- <u>Vie quotidienne</u> : chaque enfant est écouté et les animateurs mettent tout en œuvre pour satisfaire leurs besoins et leurs envies.</p>
	Impliquer la famille dans la vie du centre	<p>- <u>Echanges</u> : l'équipe est présente à l'arrivée et au départ des enfants. Elle rassure les parents et leur décrit rapidement la journée passée (si le parent est demandeur).</p> <p>- <u>Temps forts</u> : organiser des temps forts et inviter les parents (ex: pot de fin d'année, expositions photos de fin d'année, soirée famille).</p> <p>- <u>Savoir-faire</u> : consulter les parents autour de leur savoir-faire et les inviter à (le ou les) partager avec les enfants du centre.</p>